



# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses  
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-101

ISBN 0-660-61523-1

# **La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie**

## **Budget des dépenses 2001-2002**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

Le très honorable Jean Chrétien  
Premier ministre du Canada

## Table des matières

<b>SECTION I : MESSAGES</b> .....	<b>1</b>
A. MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	1
B. DÉCLARATION DE LA DIRECTION.....	3
<b>SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME</b> .....	<b>5</b>
A. MANDAT, RÔLE ET RESPONSABILITÉS .....	5
B. OBJECTIF.....	6
C. CONTEXTE DE PLANIFICATION.....	6
D. PLAN DE DÉPENSES.....	8
<b>SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES</b> .....	<b>9</b>
A. OBJECTIF DU SECTEUR D'ACTIVITÉS .....	9
B. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉS.....	9
C. RÉSULTATS ESSENTIELS, ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS CONNEXES ET RESSOURCES .....	9
i. <i>Indicateurs d'environnement et de développement durable</i> .....	10
ii. <i>Protection de la nature</i> .....	11
iii. <i>Écologisation de la fiscalité (EF)</i> .....	12
iv. <i>Écologisation du budget</i> .....	13
v. <i>Autres initiatives</i> .....	13
<b>SECTION IV : INITIATIVES MIXTES</b> .....	<b>15</b>
A. INITIATIVES HORIZONTALES.....	15
B. INITIATIVES COLLECTIVES.....	15
<b>SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>17</b>

## Section I : Messages

### A. Message du Président

L'humanité continue à exiger de plus en plus des écosystèmes de la planète, avec des effets qui se font sentir tant au niveau local que mondial. En fait, il est pratiquement impossible aujourd'hui d'ouvrir un journal sans lire des rapports directement liés aux incidences environnementales de l'activité humaine. Il est évident que pour tenir compte des effets liés à ces activités à long terme, il faudra à la fois comprendre et appliquer les principes qu'incarne la notion de développement durable. Dans la pratique, toute prise de décision doit tenir compte d'un triple souci : pour l'économie, pour l'environnement et pour la société. Pour atteindre cet objectif de taille, il faut que tous les Canadiens comprennent bien l'interdépendance entre nos aspirations socio-économiques et la protection de la nature. Au cours des trois prochaines années, la TRNEE participera activement à plusieurs initiatives qui faciliteront cette compréhension. Nous croyons qu'ainsi, les décideurs du gouvernement, de l'industrie, du milieu syndical et du mouvement de protection de l'environnement pourront établir plus facilement des priorités d'intervention propice au développement durable.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est l'organe multipartite qui conseille le gouvernement fédéral sur les questions d'environnement et d'économie. Depuis 1988, elle offre une tribune harmonieuse qui permet un débat ouvert auquel participe un vaste éventail d'intervenants sur des questions qui sont souvent difficiles et controversées. La TRNEE a pour dessein de promouvoir le développement durable, non pas en imposant le consensus, mais en offrant aux décideurs et aux leaders de l'opinion de l'information fiable et à jour, ainsi que des points de vue objectifs sur l'état du débat relatif à ces questions.

En 2000-2001, les programmes des collectivités autochtones et du développement des ressources non renouvelables dans le Nord, de l'environnement et de la santé, de l'éco-efficacité, et du millénaire s'achèveront. Plusieurs programmes seront créés ou prolongés pour la période de planification en cours, notamment :

- Initiative concernant les indicateurs d'environnement et de développement durable
- Protection de la nature
- Écologisation de la fiscalité (EF)
- Écologisation du budget fédéral
- Diffusion de la Déclaration du millénaire, *Atteindre un équilibre : Quatre défis pour le Canada au cours de la prochaine décennie*, et des résultats des autres programmes dont les phases de consultation et de production de rapport sont achevées.

Je suis heureux de présenter le Rapport de la TRNEE sur les plans et les priorités pour 2001-2002, qui expose les principaux résultats qui seront atteints dans chacun de ces domaines, entre autres, au cours du prochain exercice, parallèlement à nos tentatives d'aider les Canadiens à évoluer sur la voie du développement durable.

---

Stuart L. Smith, M.D., président  
Table ronde nationale sur l'environnement et  
l'économie

## **B. Déclaration de la direction**

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

---

David J. McGuinty  
Directeur général et premier dirigeant

---



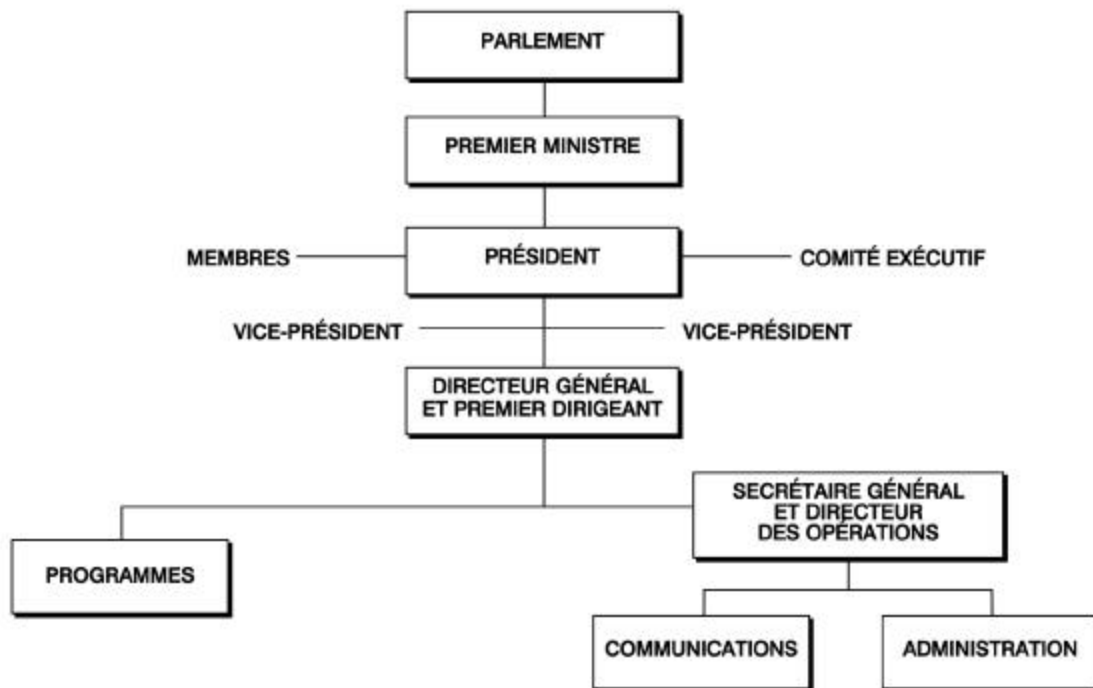


## Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

### A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à « ... jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ». Le développement durable est un sujet aussi vaste que complexe. Au niveau le plus large, il se définit comme « ... un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et des changements institutionnels... renforcent le potentiel présent et à venir » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). La notion du développement durable repose sur une reconnaissance de l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel mondial. Les efforts visant à résoudre les problèmes de développement durable misent sur la coopération entre les personnes, l'industrie et les pouvoirs publics, et ce tant à l'intérieur du Canada qu'entre les pays.

**Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)**



## **B. Objectif**

*Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.*

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques économiques et environnementales en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinion l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada, et ce sur les plans social, économique et environnemental.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la Table ronde qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre, et de formuler des recommandations en conséquence.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des occasions non négligeables de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

## **C. Contexte de planification**

Voici les principaux facteurs externes qui, directement ou non, influenceront sur la TRNEE dans la conception et l'exécution de ses programmes pour les trois prochaines années.

### Engagements à l'échelon national

- La TRNEE a conscience des grandes priorités stratégiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et d'économie, et elle adapte ses programmes et activités en conséquence. Ceci sous-entend une participation à l'élaboration des politiques en cours ainsi qu'une tentative d'influer sur l'orientation des politiques de demain. Les domaines prioritaires que la Table ronde nationale s'est fixés pour les trois prochaines années sont les indicateurs d'environnement et de développement durable, l'écologisation de la fiscalité, les recommandations d'ajouts au budget fédéral, la protection de la nature, la santé et l'environnement. En outre, elle explorera et évaluera d'autres thèmes éventuels pour déterminer s'ils pourraient faire l'objet de nouveaux programmes.

Les constatations, conclusions et recommandations de la Table ronde nationale sont reconnues comme servant directement à formuler les politiques fédérales ou comme pouvant au moins contribuer à fournir un contexte ou un point de référence pour tout débat ou analyse.

#### Échelon international

La plupart des problèmes environnementaux sont désormais de portée internationale, et les solutions exigent une coopération transfrontalière sans précédent. Citons à titre d'exemple le changement climatique, la pollution transfrontalière et la protection de la biodiversité. La TRNEE comprend bien ces défis dont elle tient compte dans la conception des activités de ses programmes.

#### Attentes et préoccupations du public

En général, les questions dont s'occupe la TRNEE sont complexes, comportent de nombreuses facettes et sont source de division. Les décideurs et les responsables des politiques doivent habituellement, pour définir des interventions appropriées en matière de développement durable, faire des choix et des compromis difficiles dans un contexte d'incertitude. La TRNEE doit donc, en jouant un rôle de catalyseur parmi les détenteurs d'enjeux, gagner la confiance de toutes les parties, et être perçue comme un lieu de rencontre neutre et fructueux où l'on peut débattre de questions contentieuses. En fin de compte, son objectif ultime consiste à être perçue comme une source d'information fiable, respectée et pondérée.

## D. Plan de dépenses

La TRNEE a un secteur d'activités :

« Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie »

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001 <sup>(1)</sup>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
<b>Dépenses brutes des programmes</b>	3 365	<b>5 380</b>	4 880	4 880
<b>Plus : Ajustements</b>	1 122	-	-	-
<b>Dépenses nettes des programmes</b>	4 487	<b>5 380</b>	4 880	4 880
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles <sup>(2)</sup>	(20)	<b>(20)</b>	(20)	(20)
<i>Plus</i> : Coût estimatif des services fournis par d'autres <sup>(3)</sup>	182	<b>188</b>	188	188
<b>Dépenses totales prévues</b>	4 649	<b>5 548</b>	5 048	5 048
Équivalents temps plein	21	<b>28</b>	28	28

<sup>(1)</sup> Reflète les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier et comprend les approbations obtenues depuis le Budget principal des dépenses, les Initiatives budgétaires et le Budget supplémentaire des dépenses.

<sup>(2)</sup> Au cours de l'exercice 1996-1997, la TRNEE a amorcé le recouvrement des coûts pour les publications de l'organisme. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et du paragraphe 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE a le pouvoir de dépenser toutes ses recettes.

<sup>(3)</sup> Le coût estimatif des services produits par d'autres ministères comprennent :

	(000 \$)
• les locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (186 000 \$ en 2001-2002)	180
• la rémunération et les avantages sociaux assumés par Environnement Canada	2

## **Section III :Plans, résultats et ressources**

### **A. Objectif du secteur d'activités**

L'objectif du secteur d'activités est le même que celui de l'organisme, qui consiste à *tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.*

### **B. Description du secteur d'activités**

*Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie.* La Table ronde est un organisme multipartite composé d'un président et de 24 membres, qui sont tous des Canadiens distingués, nommés par décret pour un mandat d'une durée maximale de trois ans mais renouvelable. Les membres représentent un vaste éventail de régions et secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les Premières nations. La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de repérer tout obstacle au consensus. Cette information est ensuite regroupée, évaluée et transmise aux détenteurs d'enjeux, aux décideurs concernés et aux médias.

À l'intérieur du secteur d'activités de la TRNEE, les activités sont réparties entre plusieurs programmes. On définit le domaine et la portée de chaque programme éventuel, et l'on confie à un groupe de travail la supervision des activités qui s'y rattachent. Les nouveaux problèmes font l'objet d'une exploration continue et, si on les considère comme prioritaires, on crée un nouveau programme dans ce domaine au fur et à mesure que les fonds sont disponibles.

### **C. Résultats essentiels, engagements, résultats escomptés, activités connexes et ressources**

Une fois le Programme du millénaire terminé, et à l'issue de recherches dans plusieurs domaines et de consultations auprès de divers détenteurs d'enjeux et d'experts engagés dans ces domaines, la TRNEE a décidé d'axer ses efforts sur les programmes suivants :

- (i) Indicateurs d'environnement et de développement durable

- (iii) Écologisation du budget fédéral (recommandations d'ajouts aux budgets)
- (iv) Protection de la nature
- (v) Autres initiatives

Ces programmes constitueront des priorités pendant un ou deux ans. En outre, l'exploration des aspects suivants continuera de déterminer si la Table ronde nationale peut y jouer un rôle significatif : 1) les effets interactifs et cumulatifs des toxines à faible dose sur la santé; 2) la durabilité du milieu urbain.

## **i. Indicateurs d'environnement et de développement durable**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

L'Initiative concernant les indicateurs de développement durable prise par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie est un programme triennal qui assurera l'élaboration et la promotion d'indicateurs réalisables et acceptés à l'échelon national. Ces indicateurs s'inspireront d'un modèle qui part du principe que la durabilité dépend de la préservation du capital. À ce titre, le capital se répartit en plusieurs volets (humain, naturel et produit), qui doivent tous être liés entre eux et être gérés de manière favorable à la viabilité économique à long terme.

Ces indicateurs devront :

- pouvoir être adoptés et employés couramment par le gouvernement fédéral;
- être faciles à comprendre pour le grand public, tout en demeurant crédibles et utiles pour les utilisateurs spécialisés;
- résister à long terme, au fur et à mesure que nous comprendrons mieux le développement durable;
- être applicables de manière réaliste à court terme d'après les données disponibles.

### Résultats escomptés

- Définir l'approche à adopter pour mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable
- Indicateurs spécifiques
- Mise à l'essai des indicateurs
- Recommandations concernant des indicateurs spécifiques et mis à l'essai
- Options pour les prochaines étapes de promotion, de mise en œuvre et d'utilisation des indicateurs

### Activités connexes

La TRNEE diffusera le plus possible les résultats de ses efforts, et tentera de rallier un grand nombre de partisans de ces indicateurs au sein du gouvernement, du secteur privé et des groupes non gouvernementaux.

### Ressources

Dans le budget fédéral 2000, le gouvernement fédéral s'est engagé à octroyer à la TRNEE la somme de 4,5 millions de dollars, échelonnée sur trois ans, pour qu'elle puisse élaborer, de concert avec Statistique Canada et Environnement Canada, des indicateurs qui soient réalisables, crédibles et faciles à comprendre. Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2001-2002 est de 1,6 million de dollars, hormis les dépenses de personnel.

## **ii. Protection de la nature**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

Ce programme a pour but de protéger les écosystèmes en favorisant la création de régimes plus intégrés de gestion foncière qui engloberont des aires de base protégées (telles que les parcs nationaux), ainsi que des zones-tampons et des couloirs qui relieront les aires protégées. Ce programme fera appel à des scientifiques, à des décideurs de tous les niveaux de l'appareil gouvernemental, aux industries primaires, aux groupes non gouvernementaux, ainsi qu'aux groupes ruraux et autochtones.

### Résultats escomptés

- *Examen scientifique* : Un examen des activités scientifiques récentes en conservation réalisées dans le contexte nord-américain, envisagé au point de vue de la biologie de conservation, fournira un argument scientifique en vue de l'adoption d'une nouvelle approche à la conservation au Canada.
- *Examen des modèles existants de conservation et de pratiques optimales* : On analysera des exemples de gérance, d'aménagement du territoire et de partenariats de conservation au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelon international, en vue d'en distinguer les meilleures pratiques et d'en tirer des leçons.
- *Rapport sur les meilleures pratiques et les leçons apprises à partir de la science et de modèles de conservation novateurs* : En tirant parti des activités mentionnées ci-dessus, ce rapport comprendra également un énoncé de vision et des recommandations.
- *Définition des principaux obstacles au progrès* : À partir de ce qui précède, on cernera les principaux obstacles au progrès et au changement.
- *Instruments stratégiques* : On examinera la série de mesures stratégiques susceptibles d'éliminer les obstacles.

- *Campagne de communications* : On organisera une campagne globale de communications aux fins de susciter la sensibilisation et l'appui nécessaire au programme et aux recommandations finales.
- *Mise en place des recommandations* : On recherchera un vif appui pour leur mise en œuvre.

#### Activités connexes

Le public, par la voie des médias et des principaux détenteurs d'enjeux tels que le milieu des affaires, les intérêts agricoles et les propriétaires fonciers, sera incité à appuyer certaines initiatives, et même à en prendre lui-même, pour préserver les écosystèmes.

#### Ressources

Le budget annuel de l'exercice financier 2001-2002 requis pour mener ce programme n'est pas encore achevé, mais devrait se situer entre 250 000 \$ et 350 000 \$, hormis les dépenses de personnel.

### **iii. Écologisation de la fiscalité (EF)**

#### Engagements relatifs aux résultats essentiels

Le programme d'EF de la TRNEE a pour but d'explorer comment une stratégie concertée et rigoureuse de réorientation des programmes de fiscalité et de dépenses publiques serait favorable à l'objectif de développement durable du Canada. Ce programme visera essentiellement à concevoir et à mettre à l'essai des instruments économiques distincts et pratiques aux fins de cet objectif. On élaborera une série intégrée d'instruments pour trois domaines : paysages écologiques (terres humides et terres agricoles marginales); précurseurs de smog (surtout les carburants de véhicules); et gestion des substances toxiques de la voie II (substances qui ne constituent pas une préoccupation première).

#### Résultats escomptés

- Principes directeurs qui devraient s'appliquer quand on envisage des mesures fiscales visant à résoudre des problèmes environnementaux.
- Mesures fiscales précises visant les trois domaines cités ci-dessus : paysages écologiques, précurseurs de smog et substances toxiques.

#### Activités connexes

La durée de ce programme est de deux ans. Un groupe multipartite d'experts a été formé pour analyser les avantages et le coût, ainsi que la faisabilité technique de cette écologisation de la fiscalité, et les formes possibles de ces régimes ainsi réformés. Ce programme contribuera à éclairer le débat sur l'écologisation du budget, et à promouvoir le recours à des moyens axés sur le marché d'améliorer l'environnement et l'économie au Canada.



#### Ressources

Le budget du programme, hormis les dépenses de personnel, est de 350 000 \$ pour 2001-2002.

#### **iv. Écologisation du budget**

##### Engagements relatifs aux résultats essentiels

L'objectif ici consiste à favoriser l'inclusion de mesures visant à améliorer l'environnement dans le budget fédéral de chaque année. À cette fin, pour le Budget 2001 ou 2002, la TRNEE demandera au gouvernement fédéral d'intervenir sur cinq plans :

- favoriser les occasions de développement durable des collectivités autochtones;
- promouvoir une consommation énergétique plus durable;
- faire mieux comprendre les liens entre la réglementation environnementale et la santé humaine;
- préserver et améliorer le riche patrimoine naturel du Canada;
- élaborer une stratégie de remise en état des terrains contaminés.

##### Résultats escomptés

Les recommandations relatives au budget fédéral de 2001 ou de 2002 seront annoncées et présentées au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. On s'attend à ce que certaines de ces mesures fassent partie du budget.

##### Activités connexes

Néant

#### Ressources

Le programme du budget, hormis les dépenses de personnel, est de 150 000 \$ pour 2001-2002.

#### **v. Autres initiatives**

- La TRNEE est en train de conclure le prolongement du programme d'éco-efficacité pour mettre à l'essai les indicateurs d'intensité énergétique, matérielle et hydrique. Au début du nouvel exercice, elle publiera un rapport final et un « manuel », et lancera un programme de communications pour diffuser les résultats du programme. Il s'agira entre autres d'organiser dans l'ensemble du pays une série de réunions d'information ou de sensibilisation pour les entreprises.

- De même, elle organisera de vastes campagnes de communications pour les programmes suivants : Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables dans le Nord; Environnement et santé (questions de capacités réglementaires et scientifiques); Millénaire.
- L'exploration de nouveaux programmes éventuels se poursuivra dans les domaines de la santé et de l'environnement, ainsi que de la durabilité en milieu urbain. En ce qui concerne le premier domaine, il s'agira surtout des réactions stratégiques qu'il faudrait envisager face aux dernières recherches scientifiques qui révèlent des problèmes de fonctionnement neurologique et immunologique, surtout chez les enfants et les personnes âgées, causés par des expositions de faible intensité à des combinaisons de produits chimiques dans l'environnement. Quant à la durabilité en milieu urbain, les questions qui seront évaluées sont le lien entre l'environnement et la qualité de vie et la compétitivité économique dans les villes, et le rôle du gouvernement fédéral pour favoriser le progrès sur ces deux fronts.

## Section IV : Initiatives mixtes

### A. Initiatives horizontales

En jouant son rôle de catalyseur, la TRNEE veille à ce que les activités de ses programmes et les manifestations multipartites aient une application générale qui soient bénéfiques à tous les Canadiens. Les initiatives de la TRNEE sont donc, par définition, horizontales.

### B. Initiatives collectives

Tous les programmes de la TRNEE sont menés de concert avec d'autres organismes, mais l'Initiative concernant les indicateurs d'environnement et de développement durable se signale comme le meilleur exemple de cette approche.

<b>Initiative Collective</b>	<b>Engagement relatif aux résultats essentiels</b>	<b>Liste des principaux partenaires</b>	<b>Octroi de fonds (millions de dollars)</b>	<b>Résultats escomptés</b>
Initiative concernant les indicateurs de développement durable	Élaborer et promouvoir des indicateurs d'environnement et de développement durable qui soient réalisables et acceptés à l'échelon national.	-Statistique Canada - Environnement Canada - Finances Canada - Pembina Institute - Institut international du développement durable – Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques - Centre d'étude du niveau de vie	4,5 \$ échelonnés sur trois ans	- Déterminer la méthode de mesure des progrès sur la voie du développement durable - Élaborer des indicateurs précis - Tester les indicateurs proposés



## Section V : Renseignements financiers

**Tableau 5.1 : Coût net du programme pour l'année correspondant au budget des dépenses**

(milliers de dollars)	Dépenses
Dépenses prévues (dépenses budgétaires et non budgétaires principales plus ajustements)	5 380
<i>Plus : services reçus gratuitement</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	186
Rémunération et avantages sociaux reçus gratuitement d'Environnement Canada	2
<i>Moins : recettes non budgétaires</i>	20
Coût net du programme pour 2001-2002	5 548